

EXTRAIT 2 du CM du 29 septembre 2022

Envoyé en préfecture le 17/10/2022

Reçu en préfecture le 17/10/2022

Publié le 17/10/2022

ID : 081-218100618-20220929-202209292-DE

SLO

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf du mois de septembre, à vingt heures et trente minutes, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de CASTANET.

Date de la convocation : 19 septembre 2022.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

BEZIO Emilie, BONNEFOUS Didier, COMENT Elian, ESCAFFRE Max, HOUDET Martine, LESEC Martine, MALBREIL Jean-Michel, POUX Cynthia, VENZAL Vanessa.

Absents excusés : BONNET Damien, GANDERAX Yvon.

Secrétaire de séance : BEZIO Emilie.

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
11	09	09

PUBLICATION DES ACTES

A ce jour, le caractère exécutoire des actes est conditionné par leur publication de manière dématérialisée. Les délibérations seront disponibles sur le site de l'Agglomération Gaillac Graulhet et le Conseil Municipal décide de maintenir la publication par affichage public comme précédemment.

Rien ne restant à l'ordre du jour,
la séance est levée. Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

ESCAFFRE Max

